



**POUR VOUS,
le DÉPARTEMENT agit !**



DOSSIER DE PRESSE

**COVID-19 : PREMIÈRES ANALYSES
AU LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL
AGRIVALYS 71**

Vendredi 10 avril 2020



www.saoneetloire71.fr

COVID-19 : PREMIÈRES ANALYSES AU LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL AGRIVALYS 71

Le laboratoire départemental Agrivalys 71 a effectué ses premières analyses Covid-19 ce jeudi 9 avril 2020 à partir d'une quarantaine de prélèvements transmis par le Centre hospitalier de Mâcon, le seul pour l'instant à être conventionné et autorisé par le Préfet. Explications.



Le coronavirus est bien connu du laboratoire départemental car très présent au niveau des animaux. À titre d'exemple, des prélèvements provenant de cheptels de bovins du département sont testés couramment dans le cas de pathologie respiratoire ou digestive selon le même protocole analytique. L'analyse du Coronavirus Covid-19 entrant pleinement dans les compétences et l'expérience des équipes d'Agrivalys71, c'est pourquoi le président du laboratoire départemental Frédéric Brochot, vice-président chargé de l'agriculture au Département, et la directrice d'Agrivalys, Nathalie Pozzi, ont souhaité les mettre au service des besoins de dépistage de la population dans le cadre de la crise sanitaire. La demande au ministre de la Santé et des Solidarités Olivier Véran, co-écrite avec le président du Département André Accary, a abouti. Dans un décret paru au Journal Officiel le 6 avril, le ministère de la Santé a en effet accordé l'agrément aux laboratoires d'analyses départementaux.

Ce jeudi sont arrivés les premiers prélèvements, une quarantaine issue du Centre hospitalier de Mâcon, seul établissement de Saône-et-Loire à ce jour à être conventionné. Les résultats ont été livrés moins de 4 heures après l'arrivée des écouvillons.

Le laboratoire d'analyses départemental Agrivalys 71 assure un vrai service à la population. Le président André Accary et son vice-président Frédéric Brochot tiennent à saluer ces équipes largement mobilisées qui, au même titre que les soignants, effectuent ici une mission remarquable.

LA CAPACITÉ DU LABORATOIRE

- Les équipes d'Agrivalys travaillent 7 jours sur 7, pour l'instant en journée mais peuvent s'adapter et assurer de 24 heures sur 24 en cas de crise sanitaire.
- Le personnel se compose de 26 personnes (techniciens de laboratoire, vétérinaire, personnel administratif et logistique) qui utilisent les mêmes techniques d'analyses, que dans les laboratoires destinés aux humains.
- Agrivalys71 est habitué à analyser un grand nombre d'échantillons avec un équipement et des automates adaptés dans un laboratoire neuf.
- Le laboratoire maîtrise la notion d'urgence puisqu'il a déjà géré plusieurs crises sanitaires animales, d'où l'adaptabilité 7j/7 et 24h/24.
- Il respecte l'anonymat et la traçabilité grâce à l'utilisation de codes-barres correspondant à l'identité des patients.
- Une navette interne qui collecte en routine des prélèvements animaux confiés dans du matériel adapté et sécurisé peut être envisagée pour les échantillons humains.



LE FONCTIONNEMENT

- Les prélèvements, sous forme d'écouvillons, sont livrés dans des caissons sécurisés à triple protection.
- Le virus est inactivé dans une pièce confinée ultra sécurisée dans laquelle n'intervient qu'une personne à la fois et protégée par des équipements de protection. La manipulation est assez longue car il faut procéder sous un poste de sécurité microbiologique, prélèvement par prélèvement, à la préparation avant inactivation du virus.
- Une fois cette manipulation réalisée et le virus inactivé, les analyses peuvent être effectuées, l'outil permettant jusqu'à 800 traitements par jour en routine.
- Le laboratoire est en mesure de rendre les résultats rapidement ; le délai de résultat dépend de la quantité d'analyses : entre 4 heures et 24 heures.
- Ces résultats permettent à l'établissement hospitalier d'organiser les soins et d'isoler les malades du Covid-19.



**Le laboratoire Agrivalys 71
traite uniquement les
demandes des établissements
conventionnés.**





CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Edwige Labruyère - Hôtel du Département - Rue de Lingendes - CS 70126 - 71026 Mâcon cedex 9
Tél. : 07 85 11 87 78 - Courriel : presse@saoneetloire71.fr ou e.labruyere@saoneetloire71.fr

